

AGRIPARC : UN MAILLAGE ENTRE L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRIURBAINE



laboratoire
agriculture urbaine

Le Laboratoire sur l'agriculture urbaine (AU/LAB) se définit comme un laboratoire de recherche, de formation, d'innovation et d'intervention en agriculture urbaine. Organisme à but non lucratif, AU/LAB encourage l'émergence d'initiatives portant sur la production, la transformation, la distribution ainsi que la mise en marché de l'agriculture urbaine dans une perspective de développement d'un système alimentaire durable et d'une économie circulaire. Depuis sa création en 2009, son équipe multidisciplinaire documente, soutient et active l'innovation en agriculture urbaine à travers l'accompagnement de municipalités, d'organismes et d'entreprises en plus de créer des programmes de transfert de connaissances.

Ouvert, AU/LAB se veut un lieu de discussion d'échanges et de travail regroupant des chercheurs et des praticiens oeuvrant en agriculture urbaine autant dans les domaines de recherche et d'innovation qu'en réalisation de projets.



1401 rue Legendre Ouest, Bureau 305
Montréal, Québec
H4N 2R9
cretau.ca
au-lab.ca

RÉDACTION ET RECHERCHE

Éric Duchemin

Directeur scientifique et transfert

Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine du Québec

Laboratoire sur l'agriculture urbaine

POUR CITER CE TEXTE

Duchemin, E. (2023). Agriparc : un maillage entre l'agriculture urbaine et périurbaine. 24 p.

MÉTHODOLOGIE

Ce rapport est issue d'une recherche bibliographique exhaustive, de visites de nombreux projets durant les dernières années (certains de nombreuses fois afin d'en constater l'évolution) et d'entrevues avec des porteurs de projets.

AGRIPARC : MAILLAGE ENTRE L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRIURBAINE

Les parcs agricoles et les parcs agri-urbains sont de nouvelles façons d'appréhender la dimension nourricière du territoire. Si le parc est une forme d'aménagement qui s'est diffusée à partir de la fin du XIXe siècle pour préserver la nature, l'idée des parcs plus spécifiquement agricoles dans des territoires urbains (parc agri-urbain), et périurbains (parcs agricoles) est récente. Elle se développe autant à des niveaux régionaux avec des parcs de plusieurs centaines ou milliers d'hectares regroupant de ce fait des zones habitées, des zones naturelles en plus des zones agricoles discontinues ou à quelques hectares ou dizaines d'hectares continus.

Tandis que le parc agricole est une réponse à la pression du développement urbain sur le territoire agricole, en voulant préserver la fonction nourricière au sol, le parc agri-urbain est une insertion de l'agriculture dans l'aménagement du territoire urbanisé, avec pour objectif de redonner la fonction nourricière au sol.

Aujourd'hui, cette forme d'aménagement du territoire semble se diffuser à tel point qu'on pourrait parler du succès d'une innovation conceptuelle. Cependant, s'il existe de nombreux exemples très diversifiés de parcs agricoles il existe très peu de parcs agri-urbains¹.

PARCS AGRICOLES

L'une des premières initiatives recensées de parc agricole date de 1988 avec le projet *Interval Center* à Burlington. Les parcs agricoles Sud Milan (Italie, 1990) et *Agrari del Baix Llobregat* (Espagne, 1998), avec leur 47 000 ha et 3 000 ha respectifs, ont par ailleurs donné une reconnaissance institutionnelle du concept, particulièrement en Europe. Ses trois exemples montrent la large diversité dans le concept de parcs agricoles, qui va dans d'une vision d'ensemble avec des politiques régionales sur un large territoire regroupant des centaines de site d'exploitation, à une vision d'un projet d'aménagement sur un seul site local.

L'ensemble des parcs agricoles porte le nécessaire objectif de protection du territoire agricole et de conservation de la nature. Selon les projets le déploiement de ces deux objectifs principaux des parcs agricoles sont plus ou moins importants. Certaines font avant tout de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine du paysage agricole, comme le *Parc agricole de la Deûle* (Lille, France), tandis que d'autres sont avant tout agricoles, comme les *Parcs agricoles de Viviers* (Montpellier, France) ou de celui de la *Ferme de Sarliève* (Clermont-Ferrand, France). Au Québec, la *Fiducie agricole UPA-Fondaction*, en achetant des terrains pour créer des fiducie

¹ Les études des cas se base sur de l'analyse bibliographique de l'ensemble des initiatives, des entrevues avec plusieurs acteurs de certains projets (Massif de l'étoile, Intervale, Centrale agricole, Espace test – Bruxelles, Downsvie Park, AgriParc Bernex, Les Vergers, Fiducie agricole), avec des chercheurs travaillant sur les projets (Ferme Salièvre, Agriparc du Mas Nouguier) ou encore les accompagnants (Massif de l'étoile) et des visites de certains de ceux-ci (Massif de l'étoile, Intervale, Centrale agricole, Espace test – Bruxelles, Downsvie Park, AgriParc Bernex).

agricoles, met en place ce type de parc agricole avec une vocation exclusive de production agricole professionnelle. Dans la région métropolitaine de Montréal, cette fiducie a acheté 11 ha à Brossard 33 ha à Carignan². Ce développement se fait sous le régime des fiducies d'utilité sociale agri-écologique (FUSA)³. Actuellement il y aurait 11 FUSA⁴ au Québec, mais de nombreuses autres sont en réflexion ou en projet⁵.

Bien que les motels agricoles, comme celui des Basques, ou encore les incubateurs agricoles, comme l'espace test de Bruxelles ne soit pas directement des parcs agricoles ou que les porteurs ne se définissent pas comme cela, ils sont des éléments que l'on retrouve dans des parcs agricoles de plus grande envergure. Du fait que ses projets regroupent les éléments de la définition d'un parc agricole, ils peuvent prétendre à en devenir.

Qu'est-ce qu'un parc agricole

Il s'agit d'un périmètre d'aménagement utilisé pour protéger des zones agricoles proches des villes, et recréer des liens entre la ville et son agriculture. Toutefois, ils se différencient par leur taille, leurs composantes agricoles, leurs fonctions urbaines, leur gouvernance et les acteurs moteurs.

Françoise Jarrige et Coline Perrin, 2017⁶

C'est un espace par essence multifonctionnel qui doit concilier fonctions urbaines et fonctions agricoles dans une stratégie "gagnant-gagnant" », en promouvant au moins deux des quatre fonctions suivantes : production (économie agricole), consommation alimentaire (de préférence en circuits courts), environnement (y compris paysage et biodiversité) et loisir-éducation.

Agglomération Montpellier, 2011

² Fiducie agricole REM

³ Intégrée au Code civil du Québec en 1994, donc de manière récente, la fiducie d'utilité sociale (FUS) est une propriété sans propriétaire, un bien affecté à une vocation plutôt qu'au bénéfice d'une personne ou d'une organisation.

⁴ Pour Protec-Terre, la FUSA a la vocation principale de protéger des terres agroécologiques au bénéfice de la population en général et dans le respect de l'environnement. La mise sur pied d'une FUSA signifie la protection écologique de la terre agricole et des milieux naturels pour les générations futures et pour le mieux-être des communautés. <http://www.protec-terre.org/fusa>

⁵ <http://www.protec-terre.org/projets>

⁶ L'agriparc : une innovation pour l'agriculture des territoires urbains ?

Françoise Jarrige, Coline Perrin, 2017, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 3, 537 - 562, DOI 10.3917/reru.173.0537

PARCS AGRI-URBAINS

À l'opposé, des parcs agricoles qui servent à la préservation de terres agricoles par des activités nourricières, on trouve le développement ou la transformation d'espaces verts en espace nourricier ou l'inclusion de la production alimentaire dans des aménagements immobiliers.

Ainsi le *Parc Downsvie* à Toronto insère une forte dimension agricole dans le développement d'un parc urbain visant avant tout les activités de loisirs et de détente sur une ancienne friche industrielle, tandis que le *Parc nature du Cap Saint-Jacques* et le *Parc agro-urbain de Bernex* (Genève) ou encore l'*agro-parc de Villiers-le-Bel* (France) visent la conservation de l'activité agricole dans le contexte de la création d'un parc tout en assurant le verdissement d'une zone habitée. Le parc agro-urbain de Bernex prévoit aussi d'accueillir un bâtiment qui intégrera un marché public pour la production du site, mais aussi des fermes environnantes.

Tout comme dans le cadre du développement de certains parcs agricoles, tel que celui du *Massif de l'Étoile* et *des Bouisses*, cet aménagement se fait dans un développement plus large de la ville et de quartier en pourtour de ses zones.

Le développement immobilier *Les Vergers* à Meyrins en Suisse lui se situe dans la préservation *a minima* de la conservation de terre agricole lors d'un développement immobilier sur une terre agricole de 16 ha. Ce développement mené par la municipalité, afin de répondre à des demandes légales de développement de logements dans le canton de Genève. Le site accueille une ferme urbaine qui entretient 1 ha d'aménagement de biodiversité où on retrouve du fourrage, mais aussi des arbres fruitiers et 4 200 m² de production maraîchère.

Avec un objectif similaire, *Toulouse Métropole Habitat* a réalisé un projet, mais dans un quartier existant, en développant des espaces verts de pied d'immeubles en espaces nourriciers avec la présence d'un maraîcher professionnel. Des projets similaires existent aussi à Lausanne (*OASSIS*), ou encore à Bruxelles (*SERIA*). De son côté l'*Espace-test agricole de Bruxelles* vient comme un complément à un espace à vocation sportive, ce qui a permis de presque doubler l'espace aménagé par rapport à celle occupé par les installations sportives.

Finalement, certaines études ont commencé à examiner de tels potentiels pour des zones industrielles, mais cela reste encore embryonnaire⁷. Aucun exemple de zone industrielle agricole n'a été repéré, sauf les agroparcs qui sont, en fait, des parcs industriels dédiés à l'industrie agroalimentaire de la transformation.

⁷ Duchemin, É., A.-M. Bernier, P. Roy, J.-M. Archambault, É. Lagacé (2021) Potentiel d'implantation de fermes urbaines dans le District Central et le secteur Hodge-Lebeau : Impact économique et perspectives de développement. AU/LAB. 40 p.

Qu'est qu'un parc Agri-urbain

Il existe encore peu d'exemples et les rares projets viennent tout juste de débiter, mais les parcs agri-urbains se démarquent par une programmation citoyennes et une volonté de verdissement en intégrant l'activité agricole professionnelles et citoyenne. Ils intègrent tout autant des espaces de loisirs traditionnels aux parcs urbains, que des vergers, des vignobles, des jardins communautaires et collectifs que des projets de fermes (souvent sociales) et des infrastructures collectives portées par les municipalités. Les parcs urbains sont issus du mouvement de l'agriculture urbaine des 20 dernières années. Les parcs agri-urbains se démarquent par la gouvernance devant être mise en place par rapport aux parcs urbains traditionnels.

Eric Duchemin

Il prend la forme de grands parcs publics, au sein desquels ont pris place des espaces productifs, éducatifs ou à vocation commerciale, à une échelle de proximité .Ces parcs sont localisés à la lisière des deux mondes (urbain et rural) et constituent un espace de transition où s'hybrident les usages, se mélangent les cultures, où l'on cultive, se récréé, se promène, fait du sport.

Sébastien Goelzer, 2023⁸

⁸ Cultiver la ville : l'agriculture urbaine pour rendre la ville nourricière, Édition ULMER, 2023, 295p.

VOLETS D'UN PARC AGRICOLE

Suite à l'analyse des différents cas répertoriés, on peut dresser un portrait général des volets de la programmation d'un Parc agricole.

Volet préservation de la production

Préserver l'activité économique et humaine par la préservation des terres agricoles ou par une inclusion de l'agriculture dans l'aménagement de la ville est au cœur des parcs agricoles et agri-urbains. Pour les initiatives, il convient de préserver des risques de disparition auxquels peuvent l'exposer la spéculation et la pression foncière.

Dans la grande majorité des cas, l'activité de production est considérée seulement comme une activité professionnelle. En outre, les entreprises agricoles ne partagent généralement pas d'infrastructures, d'installations de mise en marché collective. Les rares cas intégrant une telle dimension le font grâce à l'un des acteurs présents sur le site dont c'est le mandat (incubateur, espace-test, motel agricole).

Volet environnemental

Ce volet est présent dans la grande majorité des différents projets analysés. Il a aussi été mentionné par de nombreux acteurs interrogés. Les études consultées montrent aussi l'importance accordée à cet élément par les acteurs. La continuité écologique au niveau régional ou encore sur le site, par la présence de corridors (souvent des haies), revient souvent. La préservation de la valeur patrimoniale du paysage est aussi très présente.

Volet consommation

L'aménagement agricole doit permettre aux citoyens d'avoir accès à des produits alimentaires locaux de qualité grâce à des circuits courts de commercialisation (marchés, paniers, jardins familiaux) ou par l'intermédiaire de la restauration collective. Par contre dans plusieurs cas de parcs agricoles, il a été constaté que les entreprises agricoles ne s'intègrent pas nécessairement dans cette dimension et plusieurs font affaire avec les grandes chaînes de distribution.

Volet citoyens

Un volet citoyen avec la présence de jardins communautaires, collectifs, etc. n'est pas majoritairement partagé par les parcs agricoles répertoriés, tandis qu'ils le sont pour les parcs agri-urbains. Le volet citoyen est au cœur de la majorité des projets de parc agri-urbains. Cependant, la grande majorité des parcs agricoles mentionne le lien entre la ville et la campagne et entre les citoyens et l'agriculture. Toutefois, les citoyens sont généralement considérés dans un rôle de consommateur(trice)s ou comme acteur(trice)s de soutien à l'activité professionnelle.

Volet ludo-éducatif

En constituant des lieux de loisir, de promenade ou de découverte, tant récréatifs que pédagogiques les parcs agricoles ou agri-urbains développent un volet ludo-éducatif. Quelques-uns accueillent ou prévoient accueillir aussi des fermes pédagogiques.

Volet recherche

Bien que certains acteurs nous ont parlé de l'intérêt du développement d'un volet recherche au sein des parcs agricoles aucun ne soutient ou n'accueille des infrastructures de recherche. Le parc agricole du Massif de l'étoile a un comité scientifique, mais celui sert avant tout de conseiller pour la Métropole de Marseille. *Earthkeep Farm* qui a été amorcé par l'un des fondateur d'*Interval Center* a un volet recherche par le biais du *Regenerative Ag Center*⁹.

LES PARCS AGRICOLES : DES ESPACES MULTIFORMES ET MULTIFONCTIONNELS

À l'image du *Interval Center* à Burlington, les projets récents de parcs agricoles en Europe, particulièrement en France, sont généralement multiformes et multifonctionnels en regroupant sur un même terrain des activités agricoles diversifiées, des projets pour les citoyens (jardins communautaires, jardins collectifs, vergers communautaires, etc.) et des vocations de loisirs et de conservation de la biodiversité. L'*Agriparc du Mas Nouguier* (Montpellier) ou encore celui du *Massif de l'étoile* (Marseille) regroupent, ainsi en plus de la production agricole professionnelle, des initiatives pour que les citoyen(ne)s puissent aussi participer à une activité agricole à leur échelle ou encore des espaces pédagogiques. La dimension sociale et de l'implication citoyenne deviennent centrales.

Pour plusieurs projets, l'absence de synergie et de gestion concertée par les acteurs agricoles dans un même parc est souvent un élément souligné. Certains parcs agricoles, comme l'*Agriparc de Viviers*, ont favorisé la mise en place d'acteurs de mobilisation de telles démarches collectives. Que ce soit la *Terracoopa*, l'*espace-test de Bruxelles*, la *Centrale agricole* ou encore le *Motel agricole des Basques* sont des exemples d'organismes de mobilisation agricole qui souvent dépassent leur site d'installation. Ainsi, *Terracoopa* a plusieurs membres qui sont installés dans la région métropolitaine de Montpellier et non sur le site de l'*Agriparc de Viviers*.

⁹ Earthkeep Farmcommon, Earthkeep Farmers Collective et Earthkeep Regenerative Agricultural Center - a pour objectif de regrouper un écosystème d'agriculteurs, de chercheurs et d'éducateurs travaillant en collaboration et en prenant soin de la terre et de l'atmosphère en cultivant de manière durable avec des pratiques de gestion régénératives favorisant la séquestration du carbone, l'amélioration des sols et la conservation de l'énergie. Cependant ce projet n'est actuellement plus en activité avec le décès de son fondateur Wiil Raap.

Un continuum selon les fonctions

Les divers cas répertoriés peuvent s'inscrire dans le cadre d'un continuum entre un territoire agricole conventionnelle et un territoire urbanisé. Considérant la part occupé par les différents fonctions de parcs agricole et d'agri-parcs, soit les fonctions agricole (production professionnelle), de biodiversité et sociale (initiatives pour les citoyen(ne)s, on constate que dans les modèles existant les discours entourant les fonctions biodiversité et sociale se suivent et augmente lorsque la place de la fonction agricole diminuent.

La mise sur place des parcs agricoles actuels semblent encore difficilement réussir la conjugaison des différentes fonctions dans une perspective des objectifs du développement durable de l'ONU ou de la transition écologique mis de l'avant dans le discours de plusieurs porteurs de parcs agricoles.

Par contre, l'analyse permet de constater que plusieurs projets tentent de répondre à cet enjeu ou l'on semble observer une opposition des fonctions. Les parcs agricoles et agri-urbain restent des innovations sociales et conceptuelles récentes.

CONTINUUM DANS LES CAS DE PARCS AGRICOLES ET AGRI-URBAINS ANALYSÉS

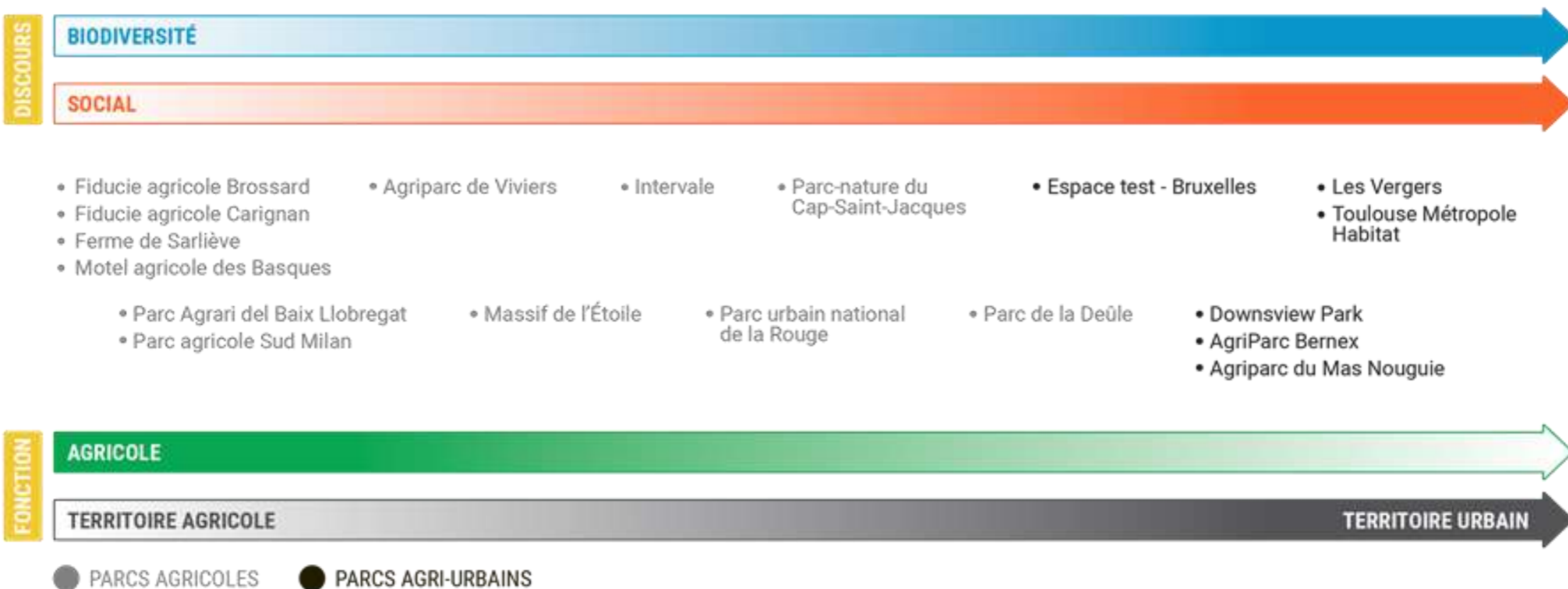


Tableau 1. Les différents cas de parcs agricoles et agri-urbain répertoriés et analysés.

Projet	Statut	Date	Type	Structure	Foncier	Superficie (ha)	Sociale					Économique				approche de conservation
							jardins communautaires	jardins collectifs	jardins/ferme pédagogiques	vergers communautaires	Sentiers	Activités de loisirs	Production	Infrastructures collectives	Mobilisation sociale	
Parc Agricole																
Massif de l'Étoile	actif	2021	Parc agricole	Municipale - Région	privé & public	300	x	x	x		x		x			x
Intervale	actif	1988	Parc agricole	OBNL	privé	146	x	x			x	x	x	x		
Motel agricole Des basques	actif	2022	Motel agricole	OBNL	public	65							x	x		
Agriparc du Mas Nouguier	actif	2007	Parc agricole	Municipale -Région	public	17	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Agriparc de Viviers	actif	2011	Parc agricole	Municipale - Région	public	190					x	x	x			x
Parc Agrari del Baix Llobregat	actif	1998	Parc agricole	Province	privé	3000	x					x				
Parc agricole Sud Milan	actif	1990	Parc agricole	Province	privé	47000					x	x	x			x
Parc de la Deûle	actif	2004	Parc	Municipale - Région	public	350					x	x				x
Ferme de Sarliève	actif	2021	Parc agricole	OBNL	privé	80						x		x		x
Parc urbain national de la Rouge	actif	2015	Parc agricole	National	public	8000					x	x	x			x
Fiducie agricole Brossard	actif	2022	Parc agricole	OBNL	public	11							x			
Fiducie agricole Carignan	actif	2023	Parc agricole	OBNL	public	33							x			
Agriparc des berges de l'Hers	Proposition	---	Parc agricole	Municipale - Région	public	30	x	x		x	x	x	x	x		x
AgriParc des Bouisses	Développement	2022	Parc agricole	Municipale - Région	public	100	x	x		x	x	x	x	x		x

Projet	Statut	Date	Type	Structure	Foncier	Superficie (ha)	jardins communautaires	jardins collectifs	jardins/ferme pédagogiques	vergers communautaires	Sentiers	Activités de loisirs	Production	Infrastructures collectives	Mobilisation sociale	Mise en marché	approche de conservation
Parc Agri-urbain																	
Downsview Park	actif	2022	Parc agriurbain	National	public	118					x	x	x	x	x		
AgriParc Bernex	actif	2022	Parc agriurbain	Province (Canton)	public	8				x	x	x	x			x	
Espace test - Bruxelles	actif	2016	Parc agri-urbain	OBNL	public	3							x	x		x	
Les Vergers	actif	2022	Quartier agricole	Municipale & OBNL	public	10			x	x		x	x				x
Parc-nature du Cap-Saint-Jacques	actif	1985	Parc agriurbain	Municipale	public	330			x		x	x	x				x
Parc agro-urbain Villiers-Le-Bel	Développement	2024	Parc agriurbain	Municipale	public	80	x	x		x			x				
Toulouse Métropole Habitat	actif	2019	Quartier agricole	OBNL	public	0,2		x					x				x
Autres																	
EarthKeep Farm	inactif	2022	Motel agricole	OBNL	privé	242							x	x		x	
Centrale Agricole	actif	2019	Motel agricole	OBNL	privé	0,9							x	x		x	

ÉTUDES DE CAS

PARC AGRICOLE

PARC AGRICOLE DU BAIX LLOBREGAT (ESPAGNE)

Le *Parc Agricole du Baix Llobregat* à 25 ans. Celui-ci a été créé avec la vision de protéger et de promouvoir la gestion conjointe des champs agricoles de la basse vallée et du delta du Llobregat. Plus précisément, son plan de gestion et de développement a pour objectif de consolider et développer l'assise territoriale et faciliter la continuité de l'activité agricole, en promouvant des programmes spécifiques permettant de préserver la valeur et de développer les fonctions de l'espace agraire dans le cadre d'une agriculture durable intégrée au territoire et en harmonie avec le milieu naturel.

Au total, le *Parc Agricole du Baix Llobregat* occupe une superficie de 3 490 hectares, un chiffre qui représente 2 % de la superficie agricole de la province de Barcelone. On y retrouve 318 exploitations agricoles professionnelles pour 1200 personnes y travaillant. Se sont majoritairement des exploitations maraîchères, avec 53 hectares de serres et 23 élevages. La mise en marché est diversifiée. 3 centres de formations agricoles sont partenaires du parc agricole.

Le parc agricole est géré par consortium (Consorti) regroupant le conseil provincial de Barcelone, la zone métropolitaine de Barcelone, le conseil régional du Baix Llobregat, le gouvernement de la Catalogne (département de l'action climatique, de l'alimentation et de l'agenda rural), l'Union des agriculteurs et le 14 mairies qui ont un territoire dans le parc. Ce consortium assure la gestion de la zone agricole, avec la mise en œuvre de plusieurs initiatives et politiques qui ont contribué de manière significative à la protection et à la promotion d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement. De ce fait, le Parc est inclut dans les documents de gestion territoriale de la région de la Catalogne. Ce qui, selon les porteurs du projet, s'est avérée d'une grande utilité pour les agriculteurs et pour la gestion de la zone agricole.

Durant ses 25 ans la consolidation d'un modèle agricole basé sur la durabilité a été menée. Avec une vision à long terme, le Consortium a établi des stratégies qui favorisent l'utilisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, encourageant l'utilisation efficace des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la réduction de l'impact environnemental du secteur primaire. En outre, des programmes de conseil et d'appui technique ont été menés à l'intention des agriculteurs, dans le but d'améliorer les capacités productives et compétitives. Grâce à la formation et au soutien, des pratiques innovantes et des technologies vertes ont été encouragées qui augmentent l'efficacité de la production agricole et réduisent l'utilisation de pesticides et d'autres produits chimiques.

Le parc compte cinq lignes stratégiques :

- atteindre l'efficacité des infrastructures et des services généraux du territoire agricole.
- promouvoir des systèmes de production et de commercialisation favorisant l'augmentation des revenus générés par les exploitations agricoles.
- Encourager la mise en place de services et la modernisation des exploitations agricoles pour améliorer leur viabilité.

- Réaliser un espace de qualité intégré au territoire et en harmonie avec l'environnement.
- consolider et faire connaître le patrimoine naturel et culturel du parc agricole.

PARC RURAL DU SUD DE MILAN (ITALIE)

Créé en 1990, ce parc agricole est une large zone rurale protégée située au sud et au sud-est de Milan, en Italie. Créé, à l'époque, par la Province de Milan et encadré dans des lois régionales, la gestion est maintenant assumée par la région métropolitaine de Milan. Le *Parco Agricolo Sud Milano* est un parc de ceinture métropolitaine dans lequel l'agriculture constitue l'activité centrale du système de protection du territoire et de l'environnement : sa principale caractéristique est donc celle de conserver les territoires à caractère agricole comme témoignage d'une plaine agricole fertile et productive avec différents adresses de culture allant du maïs, du riz, des prairies, des céréales d'automne-hiver et plus encore. Ce parc agricole a pour objectif de préserver, sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine naturel et historique de la vallée du Pô.

Il s'étend sur 47 000 hectares permettant de relier deux autres grands espaces naturels protégés (Le parc du Tessin à l'ouest et le parc d'Adda à l'est). Il englobe les zones agricoles et forestières de 60 municipalités. Le parc comprend différentes zones soit des terres agricoles, des bassins fluviaux, des boisées, des bâtiments de fermes (cascine)¹⁰, des parcs locaux pour certaines villes, ainsi que des monuments historiques, tel que l'Abbaye de Chiaravalle.

Au total, le parc agricole du Sud de Milan regroupe près de 80 fermes maraichères, 364 fermes d'élevage (238 élevages bovines, 35 élevages équestres, 30 élevages porcins et 30 élevages avicoles). Il englobe aussi des jardins communautaires pour une superficie de 17 ha. L'agriculture dans le parc est fortement orientée vers la production de terres arables qui, avec plus de 30 000 hectares, représentent 87% de la surface agricole du Parc. Les cultures ligneuses (arbres fruitiers et vignes) ont une importance marginale. Le rôle des prairies permanentes est également marginal, qui constituaient autrefois la principale source de production d'aliments pour le bétail et qui ont aujourd'hui cédé la place à des cultures fourragères plus productives et plus aptes à soutenir la production laitière très élevée des vaches laitières modernes. Cependant, puisque c'est un type de culture à faible impact environnemental et d'une valeur écologique non négligeable. L'action du parc vise la protection de ce type de cultures,

Si le *Parco Agricolo Sud Milano* poursuit l'objectif principal de protéger l'activité agricole comprise comme l'ensemble des activités de culture du sol, de gestion des ressources forestières, d'élevage, ainsi que de transformation et de commercialisation des produits, l'agriculture dans le parc fait aujourd'hui bien plus que cela. Elle se caractérise maintenant

¹⁰ Une cascine est un type de construction agricole caractéristique de l'Italie du Nord. Elle se compose généralement d'un ensemble de bâtiments en brique, dont la fonction principale est la gestion et l'exploitation des terres agricoles environnantes.

comme une activité multifonctionnelle dans laquelle les activités visant à permettre aux citoyens d'utiliser le territoire prennent de plus en plus d'importance, également en offrant une vaste gamme de services directement à la ferme, ainsi que des activités visant à la gestion et à l'entretien de l'environnement.

Enfin, il ne faut pas oublier la grande valeur historique et paysagère de l'agriculture dans la région de Milan. Partant de ces hypothèses, des projets ont été développés pour valoriser le système agricole, tels que la vente directe des produits, le marché foncier, la création de filières de fructification, qui ont pour objectif de rapprocher le consommateur du monde agricole, de faire connaître les qualités des produits, organiser autrement la distribution en réduisant les coûts et surtout rapprocher la campagne de la ville.

INTERVALE CENTER (BURLINGTON, ÉTATS-UNIS)

Intervale Center gère un territoire de 146 hectares de terres agricoles, de sentiers et d'espaces ouverts le long de la rivière Winooski à Burlington au Vermont. Au début des années 1980, Will Raap le fondateur du *Intervale Center* a créé le centre de jardinage *Gardeners' Supply Company* sur Intervale Road. Lui et son équipe ont dirigé un nettoyage communautaire sur ce qui était à l'époque une décharge urbaine informelle, puis ont créé *Intervale Center* en tant qu'organisme à but non lucratif en 1988. Les premières initiatives ont été de restaurer la santé du sol, ce qui a conduit à la création de fermes biologiques, de jardins et plus globalement un espace agricole et récréative au cœur de Burlington.

La mission *Intervale Center* est de renforcer les systèmes alimentaires communautaires. Depuis 35 ans, le centre a porté des initiatives innovantes telles que l'agriculture soutenue par la communauté (ASC), le compostage à grande échelle, les centres alimentaires et les incubateurs agricoles. Son travail est guidé par trois objectifs organisationnels de haut niveau :

- Soutenir une agriculture et une production alimentaire qui équilibrent les besoins des personnes et de l'environnement.
- Protéger et gérer l'environnement naturel en tant que fondement de notre système alimentaire.
- Faire avancer le mouvement pour renforcer les systèmes alimentaires communautaires.

Le site accueille actuellement plus de 7 fermes biologiques allant de 1 ha à 6 ha de différentes dimensions. Une de ses fermes est une ferme communautaire, découpé en plusieurs parcelles, pour les personnes migrantes. Des installations collectives pour le stockage et le nettoyage et une chambre froide est disponible sur le site sur un site central (*agricultural complex*) où se trouve aussi des tunnels collectifs disponibles pour les agriculteur(trices). *Intervale Center* fournit aussi des services- conseil (plan d'affaires) aux agriculteur(trice)s de la région (150 en 2022, dont 59 en démarrage). Il assure aussi du maillage pour l'accès à des terres agricoles (229 fermier(ère)s qui cherchaient et 35 opportunités à des terres agricoles en 2022).

Ce site se compose aussi d'un jardin communautaire et d'un jardin collectif et d'une pépinière se consacrant à la culture d'arbres et d'arbustes indigènes d'origine locale pour des projets de restauration dans tout le Vermont.

Le site se veut un espace de loisir de détente et de conservation de la nature. De nombreux sentiers sillonnent le site permettant un accès aux visiteurs. 30 000 personnes qui visitent chaque année pour marcher, skier, faire du vélo, jardiner, apprendre, travailler et jouer pour faire partie de cette mission. Pour accueillir l'ensemble de ses visiteurs, le site comporte un espace d'accueil avec stationnement et de nombreux bâtiments administratifs et un hub alimentaire. Le Hub alimentaire abrite un programme d'accès à la nourriture offrant des services d'entreposage frigorifique et de transbordement aux producteurs locaux et reliant les agriculteurs aux marchés par le biais d'opportunités de vente en gros.

PARC NATURE CAP SAINT-JACQUES (MONTRÉAL, CANADA)

Avec ses 330 hectares de superficie, le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est le plus grand parc de Montréal. Il abrite une cabane à sucre, deux chalets chauffés ainsi qu'une ferme écologique. Adonnez-vous à ses nombreuses activités tout au long de l'année : baignade, vélo, camping, glissade, raquette (5 km), randonnée pédestre (7 km), ski de fond (14 km) et vélo fatbike (6,5 km). Les sportifs peuvent aussi profiter d'un service de location d'équipement. Pendant vos promenades, ne manquez pas les bâtiments historiques : la maison Thomas-Brunet et le Château Gohier.

AGRIPARC DE VIVIERS (MONTPELLIER, FRANCE)

En 2010, l'intercommunalité de Montpellier a acquis le Domaine de Viviers. Ses 192 ha étaient largement en friches. En 2012, après avoir envisagé divers projets d'aménagements, elle a concrétisé son projet d'agriparc prévu dans son plan d'aménagement. Afin d'occuper le site 15 agriculteurs sont sélectionnés sur des critères de viabilité économique, dont une majorité de viticulteurs voisins. Parallèlement, la métropole attribue directement des terres à un maraicher-céréaliériste exproprié pour le développement d'une autoroute et à un espace-test agricole. Cet espace-test Terracoopa est une coopérative dont la mission est d'accueillir des porteurs de projet agricole souhaitant tester leur activité. Le seul élément collectif dans le parc agricole est la présence de cette coopérative dont les activités sur 10 ha sont dédiées aux paysans et paysannes, aux paysagistes, aux métiers de l'environnement, aux consultants et formateurs en agriculture et environnement. Terracoopa anime un espace-test¹¹. Au sein de cet espace chaque

¹¹ Les espaces-tests permettent à des porteurs de projet, pour la plupart non issus du monde agricole ou rural, d'expérimenter leur future installation dans un contexte sécurisant. Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (France) : <https://agriculture.gouv.fr/les-espaces-tests-agricoles-experimenter-lagriculture-avant-de-sinstaller-analyse->

Dans la cadre du parc agricole, sur les 300 ha, 90 ha sont prévus pour l'agriculture, dont 30 ha déjà en exploitation (*Dernier des paysans de Marseille* qui produit du muesclun), un jardin familial de 14 ha, une ferme urbaine (Terre de Mars, depuis 2015), une ferme pédagogique (fermé en 2021 sur un terrain de la métropole) et un jardin collectif (Jardin de Julien). En 2021, suite à un appel de la métropole et dans le cadre du plan d'agriculture urbaine de Marseille, 3 nouvelles fermes urbaines se sont installées sur une surface de 10 ha.

Cet appel a créé un momentum qui fit que le Jardin de Julien a démarré un espace test et accueille une ferme d'aromates et une autre de petits fruits. Un propriétaire privé qui a participé aux consultations a décidé d'offrir un terrain pour une ferme florale. La famille Ricard, qui a une bastide sur le territoire, vient de mettre sa terre agricole emphytéotique pour un projet de ferme sociale. Un établissement travaillant avec des personnes précaires prévoit partir un tiers lieu qui inclut de l'agriculture. Un autre établissement veut démarrer une ferme pour l'insertion des personnes handicapées. Le fils du propriétaire de la ferme le Dernier paysan de Marseille vient de partir un verger en agroforesterie.

Les fonctions du parc agricole sont la fonction productive, la fonction écologique (maintien de la continuité, restauration écologique et éducation), la fonction social avec parc cheminés par des sentiers mais avec une attention à la valeur écologique, le maintien des jardins familiaux et du jardin collectif Jardin de Julien, puis finalement la fonction pédagogique avec une ferme pédagogique.

Suite aux rencontres avec les porteurs de projets (agriculteurs) dans le parc agricole il ressort que ce que le Parc agricole pourrait leur apporter est un espace commun (Maison de projet) qui regrouperait des installations collectives pour entre autres recevoir des livraisons de matériels ou d'intrants (compost, fumier) qui part la suite peut être amené (distribué vers les lots de culture, les fermes).¹² Ce site pourrait permettre la mutualisation d'infrastructure (chambre froide), la création d'un marché et même un espace de transformation. Pour la firme cet espace pourrait devenir un centre de formation professionnelle (construction d'outils, etc.) et d'échanges pour les producteurs, mais pourquoi pas pour de la formation agricole a des personnes voulant démarrer.

MOTEL AGRICOLE DES BASQUES

Lancé en 2022, le *Motel agricole des Basques* est un modèle innovant visant à favoriser l'émergence d'exploitation agricole sur un territoire. Situé à Notre-Dame-des-Neiges, à 5 minutes de Trois-Pistoles (région du Bas-Saint-Laurent, Québec), il fait partie du plan de développement de la zone agricole de la région. Le motel se compose de 65 ha de terrain et d'un bâtiment. Le terrain comporte un boisé de 30 ha. Le Motel accueille actuellement 3 locataires officiels occupant 5 hectares et une partie de l'étable. À terme, il pourrait recevoir environ une trentaine de personnes, selon la superficie occupée par leurs projets.

¹² Propos recueillis lors d'une entrevue avec le coordonnateur du consortium qui a développé le projet, sous un mandat de la métropole.

Bien que les acteurs portant le *Motel agricole des Basques* ne s'identifie par comme un parc agricole celui-ci peut correspondre à la définition. Il ressemble en de nombreux points dans sa mission et sa vision au projet d'*Intervale Center* (voir portrait), sans la dimension conservation et loisirs. Il existe un autre motel agricole, la Centrale agricole¹³. Lancée en 2019, la Centrale agricole est située en zone industrielle à Montréal. Actuellement, elle regroupe, sur ses 9000 mètres carrés, plus de 22 entreprises agricoles ou agroalimentaires dans un bâtiment industriel.

L'initiative du Motel agricole permet aux jeunes et moins jeunes de la relève agricole de louer par bail quelques parcelles de terre ainsi que de l'équipement, diminuant les coûts d'installation et de production. Le concept prévoit également de la formation et possibilité de mise en marché commune.

Une petite chambre de semis a été aménagée et deux bassins d'irrigation permettent maintenant aux locataires de bénéficier de conditions optimales. Plusieurs instruments sont également à leur disposition, dont un tracteur, un rotoculteur, une dérouleuse butteuse, une herse à disque et une herse à dent, une charrue et nombre de petits outils. Le motel agricole prévoit aussi la mise en place d'une chambre froide, une serre collective et une cuisine collective aux normes.

Ce modèle se différencie des incubateurs ou des espaces-test, telle que *TerraCoopa* dans le *Parc agricole de Viviers* et l'*Espace-test de Bruxelles* (voir portraits) du fait que les baux ne sont pas à durée déterminée.

¹³ <https://centrale.coop>

PARC AGRI-URBAIN

AGRIPARC DU MAS NOUGUIER (MONTPELLIER, FRANCE)

Selon les propos de la Métropole de Montpellier, l'Agriparc du Mas Nouguier est une réserve agricole à vocation pédagogique en vue de conserver une biodiversité végétale et animale urbaine en sein de la création des espaces résidentiels en cours d'aménagement dans la zone d'aménagement concerté¹⁴ des Grisettes. Dans ce cadre Montpellier a développé un quartier constitué de l'agriparc (20 ha), d'une zone à urbaniser (20 ha) et d'un équipement public structurant, un établissement scolaire.

En bordure du nouvel éco-quartier des Grisettes, l'agriparc comprend 10 ha de vignoble qui procède à des vendanges et mise en bouteilles auprès de la cave coopérative. Le vin est destiné à une vente aux enchères dont le montant est restitué à des œuvres caritatives et l'autre partie est utilisée lors de pots de l'amitié et manifestations. Selon les informations collectées, actuellement c'est un organisme communautaire (les Compagnons de Maguelone) qui entretient l'agriparc et les vignes¹⁵. Le site comprend aussi des arbres fruitiers, une oliveraie de 6 000 m² et un site de 1,5ha pour de la culture maraîchère.

Le site sur lequel s'est développé l'Agriparc est un lieu patrimonial cultivant son origine agricole (viticulture, oléiculture, apiculture, maraîchage...). Le site intègre une dimension ludique à travers un espace de promenade et de loisirs pour les habitants du quartier (et plus largement pour l'ensemble des montpelliérains) et une vocation pédagogique à travers des animations autour de l'activité agricole (réalisations agroécologiques intégrées dans l'ensemble du parc et de la biodiversité). L'agriparc accueille aussi des jardins familiaux (environ 1 ha) et des jardins collectifs (1 800 m²)

Cet agriparc fait l'objet de nombreuses interventions par des associations animant des ateliers sur la biodiversité ainsi que pour les centres de loisirs de la Ville. Cette réserve comprend également un mail de pins centenaires qui accompagne une maison de maître. Le domaine est jalonné de prairie et de plantes mellifères (apportant du pollen et nectar aux abeilles). Il est accessible uniquement aux piétons et possède une zone ombragée pour se reposer.

¹⁴ Une zone d'aménagement concerté (ZAC) ou plus familièrement zone à construire est, en France, une opération publique d'aménagement de l'espace urbain en vertu du code de l'urbanisme

¹⁵ Cette association accompagne les personnes en situation de handicap en leur proposant des activités professionnelles.

PARC AGRI-URBAIN DOWNSVIEW

Le *Parc Downsview* situé à Toronto est un parc urbain de 118 ha, dont 5 ha sont dédiés à l'agriculture urbaine, avec plusieurs fermes et quelques installations pour tenir des événements fermiers, dont un bâtiment (The Barn) de 190 m². Le site comporte aussi un verger de 1 ha.

Se trouvant sur un terrain fédéral qui était anciennement un site industriel avec des usines de construction d'avions, puis un site militaire, il est actuellement géré par la *Société immobilière du Canada* (SIC). Depuis son ouverture officielle, en 2012, le parc est défini par son gestionnaire comme un espace vert urbain et dynamique, où des éléments actifs et passifs sont conjugués au grand plaisir de tous les visiteurs. Associé au développement du parc, la société immobilière du Canada a favorisé le développement de quartiers résidentiels de quelques milliers d'unités d'habitation au pourtour du site.

En 2011, soit avant le lancement officiel du parc, la SIC a lancé un projet pilote pour tester l'intérêt de la communauté et du marché et la viabilité de l'agriculture urbaine dans la région. Les résultats du projet pilote ont été positifs. Le projet a montré un intérêt significatif pour l'agriculture urbaine et la durabilité alimentaire de la part des utilisateur(trice)s du Parc, mais aussi de nombreux(euses) porteur(euse)s de projets.

En 2017, afin de poursuivre cette expérience, les responsables du parc ont mené une consultation afin d'explorer la possibilité de créer un espace d'agriculture urbaine permanent sur le site. Les résultats de l'atelier ont été partagés avec la communauté locale et élargie lors d'une journée portes ouvertes, qui a eu lieu la même année. L'objectif de la journée des portes ouvertes était de présenter l'initiative, de reconnaître les commentaires reçus des participants à l'atelier, de partager les idées initiales et les aspirations du projet et de recueillir d'autres commentaires du public.

Après avoir localisé la zone la plus appropriée à l'extrémité sud du parc pour agrandir et créer une ferme urbaine permanente, le parc Downsview a lancé un appel à propositions pour un exploitant du site. En 2019, l'organisme *Fresh City*, déjà présent dans le cadre du projet pilote, a obtenu le contrat. *Fresh City* et *Downsview Park* ont alors travaillé à l'élaboration d'un plan directeur. Un architecte paysagiste a commencé la conception détaillée de la construction de la ferme, qui s'est achevée en décembre 2021. Dans sa nouvelle incarnation, la Fresh City Farm est un centre dynamique et dynamique pour la communauté et l'éducation sur la justice alimentaire et la durabilité. Afin de donner vie à une vision de co-agriculture, Fresh City s'est associée à sept organisations pour cultiver à ses côtés à Downsview. La ferme devenant une plaque tournante de l'apprentissage et un lieu où les agriculteurs peuvent cultiver des aliments, innover, exploiter des entreprises et exécuter des programmes pour promouvoir la justice alimentaire et la durabilité.

PARC-AGRI-URBAIN LES VERGERS (MEYRINS, SUISSE)

Écoquartier Les Vergers comprend 1 350 logements répartis dans 30 bâtiments. Bâti sur un terrain d'une superficie d'environ 16 hectares, il accueille environ 3 000 habitants et 10 000 m² de surfaces commerciales. Ce quartier exemplaire est basé sur les trois piliers du développement durable : solidarité sociale, responsabilité environnementale et efficacité économique. Il a été finalisé en 2023.

Au sein de ce quartier s'est développé un parc agri-urbain qui regroupe des espaces de production, mais aussi des aménagements comestibles, dont des arbres fruitiers. C'est à l'issue d'une participation citoyenne, dans ce quartier est née l'idée d'une filière alimentaire artisanale en circuits-courts qui comprend plusieurs maillons «de la fourche à la fourchette».

Le projet parc-agri-urbain est porté par la Coopérative agricole de la Ferme des Vergers. Abrisée dans l'ancienne ferme réhabilitée de la Planche, à proximité du nouveau quartier, la Coopérative agricole de la Ferme des Vergers déploie ses activités au cœur de l'écoquartier des Vergers à Meyrin. La Ferme de Vergers entretient les espaces publics du quartier, y cultive des légumes et des fruits biologiques, vendus au Supermarché participatif paysan – la Fève, et sensibilise ses habitants grâce à des actions pédagogiques. L'espace de culture

ESPACE-TEST BRUXELLES

Lancé en 2016, *l'Espace-test agricole de Bruxelles* s'est installé à Anderlecht, l'une des communes composant Bruxelles-Capitale. Le projet fait partie d'un projet régional plus large, *Boeren Brussel Paysans*, financé par le Fonds Européen de Développement Régional, mis en œuvre par 6 partenaires : Bruxelles Environnement, la Commune d'Anderlecht, le Début des Haricots, la Maison verte et Bleue, Terre-en-vue et Credal. L'Espace-test est porté par Graine de Paysans, un organisme supporté par le Début des Haricots, un organisme central en agriculture urbaine à Bruxelles.

l'Espace-test agricole de Bruxelles se déploie sur 3 ha dans une zone où l'on retrouve des infrastructures sportives de la municipalité. En 2023, 16 porteurs sont accompagnés. Ils ou elles disposent d'une surface de 1 500 à 3000 m². La superficie allouée est en fonction des besoins, de l'expérience préalable, des capacités du porteur(euse) de projet.

Il s'adresse aux personnes désirant se lancer dans le métier d'agriculteur(trice) à titre professionnel et souhaitant au préalable tester leur activité et acquérir des compétences supplémentaires au sein de l'Espace-test agricole d'Anderlecht. L'Espace-test agricole permet de tester leur activité professionnelle dans un cadre sécurisé. Pendant une période de test (trois années maximum), ils ou elles ont accès à une parcelle, à des infrastructures et à des outils adaptés à leurs besoins afin de cultiver la terre et de vendre leur production. Les porteur(euse)s de projet bénéficient également d'un accompagnement régulier ainsi que de soutiens ponctuels

sur les aspects : plan financier, commercialisation, faciliter la recherche de terre en vue de l'installation.

L'Espace test agricole de Bruxelles fournit des outils et des serre-tunnels pour les activités agricoles des porteur(euse)s. Il fournit aussi des espaces collectifs à partager avec les autres membres, soit des espaces de stockage, une chambre froide, une salle de lavage de légumes et, finalement, une pépinière pour les semis

PARC DES MOLLIERES : PARC AGRO-UBAIN (BERNEX, SUISSE)

Pour le Canton de Genève ce site l'un des grands espaces verts du canton. Situé au cœur d'un grand projet d'urbanisation et de densification du village de Bernex, construction de plusieurs écoles ainsi que 1600 logements, il se prolonge sur plus de 8 ha. Lancé en mars 2023, ce parc est un lieu de détente avec notamment une place de jeux pour les enfants, une grande prairie pour des activités de plein air et des parcours confortables pour la promenade ou les ballades familiales à vélo. Il offrira des espaces ombragés grâce à la plantation de près de 200 arbres (dont 80 fruitiers). Il accueillera également la future ferme urbaine de Bernex et ses cultures destinées à la vente directe, permettant ainsi de rapprocher les citoyens de la campagne. Au cœur d'un secteur en mutation, ce parc vise à enrichir durablement le cadre de vie local grâce à un espace de verdure préservé avant même la réalisation des nouveaux logements planifiés.

Ce parc original vise également une vitrine du paysage et des délices de notre terroir grâce à la présence de la ferme urbaine. Installée au milieu de cultures maraîchères de proximité gérées par des agriculteurs locaux, celle-ci inclura un potager didactique, un verger ainsi qu'un marché pour la vente des produits du terroir genevois (GRTA) et des fruits et légumes cultivés sur place. Constituant une passerelle entre la campagne et l'agglomération, ce site est conçu pour devenir un maillon majeur de la ceinture verte de Genève. Il devrait en effet favoriser la biodiversité en constituant une importante liaison pour la nature entre les méandres du Rhône et l'Aire. De plus, il intégrera des aménagements pour les oiseaux, les hérissons et d'autres petits animaux.

Ce parc public est considéré comme un outil de la stratégie agricole genevoise : « Véritable agrafe entre l'agriculture périurbaine et la population locale, la "ferme urbaine" doit être représentative de l'activité agricole environnante. La ferme doit véhiculer les valeurs du monde paysan, et transmettre les bienfaits d'une "production locale pour une consommation locale"¹⁶.

¹⁶ Direction générale de l'agriculture, 2013, « *L'agriculture urbaine* » : Une opportunité pour replacer l'alimentation au cœur des préoccupations, Genève,

